

Centre Italien d'Assistance Opérationnelle pour le Visas et les Légalisations

Visa pour Regroupement Familial avec Parents à Charge (parent jusqu'à 65 ans)

Documents nécessaires :

1. **Formulaire de demande de visa** dûment rempli ;
2. **Photo d'identité** récente ;
3. **passport** en cours de validité ayant une échéance supérieure d'au moins 3 mois à celle du visa demandé ;
4. **Nulla osta** délivré par le Guichet Unique pour l'Immigration italien compétent (SUI) ;
5. **Acte de naissance du ressortissant marocain résidant en Italie** légalisé par le Ministère des Affaires Etrangères du Royaume du Maroc et traduit par un traducteur reconnu par le Consulat Général;
6. **Certificat d'indigence du parent demandant le visa** légalisé par le Ministère des Affaires Etrangères du Royaume du Maroc et traduit par un traducteur reconnu par le Consulat Général;
7. Dans l'hypothèse où les demandeurs aient d'autres enfants : **copie authentifiée** (par l'autorité locale du Pays de résidence) **du permis de séjour des autres enfants résidant à l'étranger** ;
8. **Livret de Famille** original (en vision) ainsi qu'une photocopie.

N.B.

Pour faciliter la gestion du dossier vous êtes cordialement invités à présenter toute la documentation ci-dessus comme suit :

- **copie + original en vision** ;
- **dans l'ordre de la liste.**

Avertissement:

Le Consulat Général d'Italie se réserve le droit de demander ultérieurement de la documentation pour l'évaluation du dossier, dont l'examen de l'ADN.

Catégorie	Montant
Frais de Visa	863
Charges de service	264
Total	1127